



Référentiel d'activités de l'accompagnateur

Ensemble des compétences et de leurs signes de réussite qui veut décrire l'activité exercée d'un professionnel formé : réflexif, responsable et autonome.

Ces signes ne sont pas à confondre avec les critères utilisés pour la certification. Ils décrivent la réalisation de l'activité. Il conserve des traces des combinatoires expérimentées, entre les savoirs fondamentaux convoqués dans l'agir, les gestes professionnels et les attitudes (l'état d'esprit dans lequel la combinatoire est mise en acte).

Il est un outil de formation et d'auto-évaluation permanente, le professionnel s'y réfère pour ajouter des signes de réussite tout au long de sa formation puis de son exercice.

Il doit être approprié par le professionnel, mis à sa main, reformulé pour lui : il construit ainsi son style professionnel.

Comme dans tout référentiel, les références sont effacées : les textes à partir desquels les signes ont été écrits ne sont pas indiqués.

L'accompagnateur ne peut se conformer mécaniquement à aucun cadre conceptuel standardisé pour comprendre et agir. Il ne peut se contenter de comparer le réalisé au référentiel, pour corriger les écarts et se conformer à la bonne pratique.

Que l'accompagnateur soit coach, consultant ou médiateur ; que l'accompagné soit un individu ou un groupe, il s'agit pour l'accompagnateur de discerner et de hiérarchiser ce qui, selon lui et d'après ses observations, semble faire difficulté, ou semble ouvrir des voies nouvelles et laisser provisoirement les autres dimensions en retrait. La dimension qui lui semble la plus importante devient ainsi une facette du cheminement qu'il choisit de privilégier parmi d'autres, en situation.

Même si les éléments du référentiel semblent être dans un ordre logique ou même chronologique, ce n'est qu'une apparence. Les compétences ne sont pas organisées en étapes mais en *phases* : elles n'entretiennent pas de relations causales entre elles ou plus exactement les relations d'ordre ne sont que des efforts rationnels rassurants, reconstruits après coup, qui résultent de choix, et qui ne s'organisent pas selon un ordre naturel qui serait immuable.

Pour l'accompagnateur, les dimensions contenues dans ce référentiel d'activités sont comme des dossiers qu'on ouvre, on peut savoir à peu près à quel moment il serait logique de le commencer mais pas vraiment, cela va dépendre du client et non pas de l'accompagnateur, et ensuite on ne sait jamais quand le dossier sera terminé et clôt. Tout dossier ouvert peut être repris à tout moment.



Plan du Référentiel d'activités de l'accompagnateur

Les 6 compétences et les titres des signes de réussite de la compétence

Compétence 1 :

Emission d'une offre de service professionnelle

La situation dans le marché
La pédagogie du métier

Compétence 2 :

Création d'un espace de confiance

La commande
Le déclencheur
Les enjeux
L'environnement
L'enquête
Le refus
La 'demande', le mobile

Compétence 3 :

Construction du dispositif

Le dispositif
La rencontre
Le doute
Le pari

Compétence 4 :

Contractualisation de la commande

Le contrat
Le cadre
Le rapport aux normes
Les jeux
Le retrait
Le soi professionnel
La problématisation
La dialectisation
Le travail des contradictions
L'expérimentation

Compétence 5 :

Mise en place d'un espace de questionnement

Le questionnement
L'occasion
L'interpellation
L'écoute
L'orientation
L'indécidable
Le but
L'outil
La pluralité
Le cheminement
La communication
La suspension
L'implication
L'éthique
Les habiletés

Compétence 6 :

Identification des avancées produites

La référencement
Les avancées de l'accompagné
Le retour sur l'appris
Le rapport de mission
La séparation
La supervision